

## Stratégie des marges

Dans ses recommandations aux Etats membres, la Commission européenne insiste sur la nécessité de gagner en compétitivité en France comme dans de nombreux pays<sup>1</sup> en prônant la modération salariale (dans le public et le privé) et baisse des cotisations sociales employeurs. La plupart des pays du Sud ont déjà emprunté cette voie de la baisse du coût du travail, renforçant ainsi la concurrence entre pays européens. Avec l'annonce du pacte de responsabilité, la France semble se joindre à ce mouvement.

Mais le pacte de responsabilité semble hésiter entre une stratégie de soutien à l'emploi peu qualifié, stratégie que la France a initiée et poursuivie depuis plus de vingt ans, et une stratégie de redressement industriel avec montée en gamme des produits. De ce point de vue les propositions du Medef sont significatives : elles mélangent le maintien du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et des allègements sur les bas salaires avec une nouvelle baisse des cotisations sociales. Ces propositions reflètent moins une vision stratégique d'investissement et de croissance tirée vers le haut qu'un arbitrage entre les différents secteurs. Or les marges dans l'industrie sont limitées par l'incapacité des entreprises à répercuter leurs coûts de production dans leurs prix, faute d'un positionnement de gamme satisfaisant, tandis que le recul de l'inflation vient peser sur les marges dans les services.

Frédéric Lerais

<sup>1</sup> Voir le numéro spécial de *la Chronique internationale* n°143-144 de novembre 2013.

## Taux de marge et compétitivité

Le taux de marge mesure la part du profit (Excédent brut d'exploitation) dans la valeur ajoutée. C'est donc un bon indicateur de la répartition entre profit et salaires. En France, la baisse du taux de marge, notamment dans l'industrie, est désignée comme un des principaux facteurs de la perte de compétitivité de l'économie française. Mais si cette baisse est réelle, il faut la mettre en relation avec la crise, la financiarisation et les faiblesses de l'industrie française.

### Le taux de marge des entreprises françaises en recul

Bien que cela puisse sembler paradoxal, toute récession a pour effet d'augmenter la part des salaires, autrement dit de réduire le taux de marge. La raison en est simple : durant une récession, ni les salaires, ni les effectifs ne s'ajustent pleinement au recul de la production, et la masse salariale ralentit moins que la valeur ajoutée. C'est ce qui s'est passé durant la dernière crise : le taux de marge des sociétés non financières, à peu près constant depuis la fin des années 1980, a perdu 3 à 4 points entre 2008 et 2012 (graphique 1). Mais ce recul s'est fait par rapport à un niveau historiquement élevé et, surtout, la résilience des salaires et de l'emploi a servi à amortir le choc de la crise qui aurait été encore plus violent, si l'emploi et les salaires s'étaient immédiatement ajustés de manière à préserver le taux de marge.

Graphique 1. Evolution du taux de marge



Source : Insee.

Dans l'industrie, le taux de marge a aussi été impacté par la crise, mais il était en chute libre depuis le début des années 2000. Cette évolution spécifique sera examinée plus loin, mais il convient au préalable de compléter le panorama.

Il faut commencer par rappeler la grande disparité des niveaux de taux de marge selon les tailles des entreprises. Les données de la Banque de France montrent que son niveau est nettement inférieur dans les petites et moyennes entreprises (PME), de l'ordre de 4 points, par rapport aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) et aux grandes entreprises. Il faut également souligner un des effets de la mondialisation : les plus grandes entreprises réalisent en moyenne deux tiers de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

Mais il faut surtout insister sur la ponction opérée par les revenus financiers qui augmente régulièrement depuis le début des années 1990. Les dividendes nets versés par les sociétés non financières représentent aujourd'hui 30 % de l'excédent brut d'exploitation et 12 % de la masse salariale (graphique 2).

Cette « préférence pour la finance » peut être illustrée en comparant les différentes utilisations possibles de la valeur ajoutée. Entre 1990 et 2012, l'investissement, les salaires, les dépenses de R&D (recherche et développement) et le

**Graphique 2. Part des dividendes nets dans l'excédent brut d'exploitation**



Source : Insee.

profit lui-même augmentent à peu près au même rythme et ont été multiplié environ par 2. Mais la masse des dividendes nets versés par les entreprises a été multipliée par plus de 3,5. Certes la crise a fait reculer cette progression en 2010, mais le manque à gagner a été très vite comblé. Il n'est donc pas étonnant de constater que le profit après dividendes - autrement dit le profit disponible pour l'investissement - progresse plus lentement depuis une dizaine d'années.

La justification du profit étant de servir à l'investissement, il est utile d'observer l'évolution du taux de marge hors dividendes, autrement dit le taux de marge disponible pour l'investissement. On constate alors qu'il baisse tendanciellement depuis le début des années 2000, réduisant ainsi la capacité d'autofinancement des entreprises. Dans l'industrie, ce taux de marge disponible ainsi défini ne peut être calculé, faute de données statistiques. En supposant que le taux de distribution de dividendes dans l'industrie est le même que dans l'ensemble des entreprises, on constate que ce correctif ne modifie pas qualitativement le profil à la baisse du taux de marge.

### **Le rôle des prix relatifs**

Comment expliquer alors cette tendance du taux de marge dans l'industrie et rendre compte de la différence d'évolution avec l'ensemble des entreprises ? La réponse ne se trouve pas du côté du coût salarial unitaire réel - le rapport entre le pouvoir d'achat des salariés et leur productivité - puisque le salaire réel augmente dans l'industrie à peu près de la même manière que dans le reste de l'économie, alors que la productivité du travail y augmente plus vite.

Mais si les salaires versés dans les entreprises industrielles sont plus ou moins indexés sur les prix à la consommation, le chiffre d'affaires de ces entreprises dépend de leur prix de vente. Or, depuis 20 ans, le prix de la valeur ajoutée dans l'industrie baisse relativement à l'indice général des prix, et baisse même en niveau absolu. C'est cette évolution défavorable de ses prix relatifs qui explique pour l'essentiel la baisse du taux de marge dans l'industrie. Son évolution aurait été très proche de celle du taux de marge calculé sur l'ensemble de l'économie si cet effet de prix relatifs avait été neutralisé.

### **Une comparaison France-Allemagne**

Une comparaison avec l'Allemagne permet de constater que cette évolution des prix relatifs est une caractéristique spécifique de l'économie française. Elle repose sur une partition en deux grands secteurs (industrie manufacturière et services) qui, malgré son caractère un peu fruste, permet de dégager de très nettes oppositions. Du point de vue de la productivité du travail, les deux pays sont comparables :

même progression dans l'industrie (à ceci près que l'Allemagne a été plus touchée par la crise et a peu ajusté ses effectifs) et même différentiel entre industrie et services.

La première différence porte sur les salaires. En France, ils augmentent de la même manière dans les deux grands secteurs. En Allemagne, leur progression globale est moins rapide, mais elle est aussi caractérisée par un différentiel entre industrie et services au détriment de ces derniers. Mais la différence la plus importante porte sur les prix relatifs. En Allemagne, le prix de la valeur ajoutée évolue à peu près de la même manière dans les deux grands secteurs. Il n'en va pas de même en France où, comme on l'a vu, le prix des services augmente alors que celui de l'industrie baisse. Ce ciseau des prix relatifs propre à la France contribue à expliquer en grande partie la différence d'évolution du taux de marge dans l'industrie en France et en Allemagne.

### **Prix à l'export et compétitivité**

Cet effet de prix relatif est reflète aussi le mode d'insertion de l'industrie française dans le marché mondial. Jusqu'en 1985, le prix de l'industrie manufacturière - que ce soit celui de la valeur ajoutée ou celui des exportations - augmente comme le prix du Pib ou celui des services non marchands. Mais une inflexion très brutale se produit en 1985 : à partir de cette date le prix des exportations industrielles françaises (exprimé en euros) cesse de croître et se met au contraire à stagner. Le prix de la valeur ajoutée suit le même profil avec quelques années de décalage.

Une rupture aussi nette ne peut correspondre qu'à un événement précis. Il s'agit des accords dits du Plaza qui équivalent à une importante dépréciation du dollar. Après avoir fortement augmenté, le prix des exportations américaines recule, forçant les autres pays à s'ajuster. Le Japon cherche à suivre les Etats-Unis, mais décroche durant la décennie 1990, ce qui contribuera à son enfoncement dans une croissance molle. La France s'adapte instantanément et bloque durablement ses prix à l'exportation. L'Allemagne, prise dans les effets de la réunification, ne le fera qu'un peu plus tard.

Le taux de change de l'euro par rapport au dollar joue aussi un rôle important, dans la mesure où les prix mondiaux de référence sont en général exprimés en dollars. Si l'on examine les prix des exportations industrielles libellés en dollars, on constate que les Etats-Unis tendent à stabiliser le prix de leurs exportations industrielles à partir de 1986. Mais il n'en va pas de même pour la France et l'Allemagne : malgré la stabilisation de leurs prix libellés en euros, l'évolution du taux de change euro/dollar conduit à une forte augmentation de leur prix exprimés en dollars. L'Allemagne étant un pays *price maker* (qui fixe les prix), cette hausse du prix des exportations a beaucoup moins de répercussion sur ses performances à l'exportation que dans le cas de la France qui est un pays *price taker* et qui doit donc s'adapter au prix mondial.

### **Rétablir le taux de marge dans l'industrie ?**

Le décrochage, à partir de 2000, du taux de marge dans l'industrie française semble donc renvoyer à deux principaux déterminants. Le premier est le prix relatif de l'industrie qui commence à baisser à partir du début des années 1990. Cependant l'évolution du taux de change de l'euro permet à l'industrie française de maintenir sa position relative en termes de prix jusqu'en 2000. Les choses changent au tournant du siècle, avec la baisse du dollar dont l'effet se combine avec celle du prix relatif : sous cette double pression, le taux de marge dans l'industrie décroche du taux de marge dans l'ensemble de l'économie. Cette évolution résulte au fond de la double tension à laquelle est soumise l'industrie française :

- d'un côté, elle doit s'ajuster, en raison de sa faible compétitivité-hors-prix, à la formation tendancielle d'un prix mondial qui dépend fortement du taux de change entre le dollar et l'euro ;

- d'un autre côté, elle est insérée dans un modèle social qui repose sur une règle de progression du salaire relativement homogène entre les secteurs de l'économie nationale.

Par contraste, l'industrie allemande est d'une part moins sensible à la compétitivité-prix et peut, d'autre part, conserver sous forme de marge l'essentiel de ses gains de productivité, en raison du découplage des salaires dans l'industrie et les services. Si l'on voulait transposer le « modèle allemand » en France, il faudrait donc réunir deux conditions : faire de l'industrie française une industrie compétitive et capable d'imposer ses prix (*price maker*) et abandonner l'un des ressorts du « modèle français » en rendant possible des évolutions divergentes des salaires entre les différents secteurs de l'économie.

Dans ces conditions, la baisse du coût salarial, présentée comme la mesure-phare permettant d'améliorer les performances de l'industrie française, ne semble pas être une réponse adaptée, parce qu'elle ne traite pas les causes de la faible compétitivité-hors-prix de l'économie française. Elle perpétue au contraire un ajustement par les prix et traduit une préférence pour le travail moins qualifié, contradictoire avec une amélioration de la compétitivité structurelle.

Par ailleurs, l'argument selon lequel le rétablissement du taux de marge serait la condition pour la reprise de l'investissement et des dépenses d'innovation ne semble pas correspondre à la réalité. En 2011, le taux de marge

de l'industrie manufacturière était de 24 % mais son taux d'investissement de seulement 15 %, de telle sorte que le taux d'autofinancement (qui rapporte la capacité d'autofinancement à l'investissement) était de 125 %<sup>1</sup>. Il ne semble donc pas que l'investissement dans l'industrie soit soumis à une contrainte de rentabilité : « pour 2014, les investissements sont tirés par les perspectives de profit pour 78 % des entreprises, une part en forte hausse par rapport à 2013, désormais proche de sa moyenne de long terme<sup>2</sup>. »

Plutôt qu'une baisse des « charges », l'amélioration de la compétitivité de l'industrie française devrait être recherchée du côté des facteurs réellement explicatifs de ses médiocres performances : réduction de la pression actionnariale et du « coût du capital », modernisation des équipements<sup>3</sup>, recherche d'une spécialisation mieux adaptée au marché mondial, montée en gamme permettant de réduire la sensibilité aux prix et au taux de change de l'euro, soutien au développement des PME trop souvent bridées par les grands groupes donneurs d'ordre, augmentation de l'effort d'innovation et meilleure formation de la main-d'œuvre. La liste est longue mais montre en tout cas qu'il n'est pas possible, comme l'ont souligné de nombreuses études, de réduire les faiblesses de l'industrie française au seul coût du travail.

**Michel Husson**

<sup>1</sup> Source : « L'industrie et la construction par grandes activités économiques en 2011 et 2012 », Insee, décembre 2013, <http://goo.gl/zko0sk>

<sup>2</sup> Source : Insee, *Informations Rapides* n° 256, 8 novembre 2013, <http://goo.gl/dthILH>

<sup>3</sup> Voir par exemple : Denis Cosnard, « Les usines françaises malades du sous-investissement », *Le Monde*, 28 janvier 2014, <http://goo.gl/FXJr6L>

## IRES • Biblio

### Chronique Internationale de l'IRES

Numéro spécial 143-144 - Novembre 2013

#### Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne

Les syndicats européens à l'épreuve de la nouvelle gouvernance économique.

**Anne Dufresne, Jean-Marie Pernot** (coordinateurs)

La dimension sociale aux prises avec la nouvelle gouvernance économique européenne.

**Annie Jolivet, Frédéric Lerais, Catherine Sauviat**

#### Allemagne

Un géant endormi ? Le rôle des syndicats avant et pendant la crise européenne.

**Steffen Lehndorff**

#### Suède

Des réformes largement autonomes et une volonté de conserver le modèle suédois.

**Annie Jolivet**

#### France

L'Europe, une influence diffuse sur les relations professionnelles mais un sujet de discordes syndicales.

**Jean-Marie Pernot**

#### Italie

Des recommandations européennes à la résistance syndicale.

**Udo Rehfeldt**

#### Irlande

Les syndicats face au mémorandum : entre rejet de principe et résignation.

**Noélie Delahaie**

#### Grèce

Les syndicats dans la ligne de mire de la troïka.

**Christina Karakioulafis**

#### Roumanie

Le modèle social sous la pression des bailleurs de fonds : les syndicats à la recherche de nouvelles « tutelles ».

**Violaine Delteil, Monica Bănărescu**

#### Annexe

Recommandations de la Commission européenne par thème et par pays (2011-2013).

**Annie Jolivet**

## Publications extérieures des chercheurs

Castel N., Delahaie N., Petit H. (2013), « L'articulation des négociations de branche et d'entreprise dans la détermination des salaires », *Travail et Emploi*, n°134, avril-juin, p. 21-40.

Fagnani J. (2013), La politique familiale en Allemagne : un bilan mitigé, *Travail, genre et sociétés*, Vol. 2, n°30, pp. 195-201.

Fagnani J. (2013), Neue Etappe auf dem Weg zur Gleichstellung von Mann und Frau, Friedrich Ebert Stiftung, Newsletter - 10. Dezember.

Lerais F. et Math A. (2013), « Jeunes européens en temps de crise », Informations sociales n°180 (Crises et politiques sociales).

Pernot J.M., (2013), « La syndicalisation, geste individuel ou engagement collectif ? » dans Mezzi D ; (dir), *Nouveau siècle, nouveau syndicalisme*, Paris, Syllepse.

Rehfeldt U., da Costa I. (2013), « Gli accordi transnazionali d'impresa sulle ristrutturazioni a livello di Unione Europea », *Quaderni Rassegna Sindacale - Lavori* 3 ; 219-241.

Rehfeldt U. (2013), « L'enjeu des canaux multiples de représentation pour la négociation collective d'entreprise transnationale », in Isabelle Daugareilh (dir.), *Le dialogue social dans les instances transnationales d'entreprises européennes*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, pp 141-163.

Sauviat C. (2013), « Occupy Wall Street, um movimento social inédito nos Estados Unidos », *Cadernos do Desenvolvimento*, Ano 8, n°11.

Sauviat C. (2013), « La gouvernance des entreprises en France », dans *L'état de la France*, La découverte, Paris.

Sauviat C., « L'Etat social et les politiques publiques, à l'épreuve des marchés financiers et de la crise », in *Revista de Políticas Públicas*, vol. 18, n°1, (janeiro/Junho), à paraître en 2014.

Sauviat C., « U.S. labor market institutions and employment dynamics: a turning point? » in *The Crisis and Renewal of American Capitalism – A Civilization-Economic Approach*, forthcoming 2014.

## Communications des chercheurs

### Anne Fagnani

Mount Holyoke College. Interventions d'Anne Fagnani (invitée par le Prof. Francine Deutsch) sur « Les politiques familiales en France et en Allemagne ». (Massachusetts, 6 et 7 octobre 2013)

Deutsches Jugendinstitut, DJI (Abteilung Familie und Familienpolitik). Anne Fagnani, invitée pour présenter le rapport « *Tagespflege in Frankreich* ». München, 30 octobre 2013)

Université de Duisburg-Essen. Anne Fagnani, invitée par le *Essen College of Gender Studies (EKfG)* pour participer à la Table Ronde « Rückblick – Einblick – Ausblick, 15 Jahre Essener Kolleg für Geschlechterforschung, 1998-2013 ». (Duisburg, 30 novembre 2013)

### Anne Fretel

Préfecture de Paris. Colloque « Appui au recrutement et médiation pour l'emploi ». Intervention d'Anne Fretel « Pratiques de recrutement des entreprises et pluralité des modes d'intermédiation ». (Paris, 26 octobre 2013)

### Adelheid Hege

Université Rennes 2, ISSTO. Intervention d'Adelheid Hege dans une formation consacrée aux questions européennes à destination de syndicalistes CGT : « Relations professionnelles en Europe : quelle place pour les syndicalismes ? ». (Rennes, 4 octobre 2013)

CSQ (Centrale des syndicats du Québec). Formation de responsables syndicaux. Intervention d'Adelheid Hege « Fusions syndicales : l'expérience Ver.di ». (Montréal Canada, 30 octobre 2013)

Crimt (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail. Cours de maître d'Adelheid Hege (avec Christian Dufour) : « Représentation collective : trajectoires d'acteurs, cheminement de chercheur(e)s : comparaisons européennes ». (Montréal, 31 octobre 2013)

Université de Montréal, Ecole des relations industrielles. Intervention d'Adelheid Hege (avec Christian Dufour) : « Défis du syndicalisme : les syndicats européens face à la diversité des salariés ». (Montréal, 31 octobre 2013)

Fondazione Brodolini. Séminaire sur la décentralisation de la négociation collective. Intervention d'Adelheid Hege « La négociation collective décentralisée en France : quel rôle pour les instances interprofessionnelles de terrain ? (Noisy-le-Grand, 15 novembre 2013).

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle  
16, bd du Mont d'Est 93192 Noisy Le Grand, Cedex  
Directeur de la publication : Bernard Ibal  
Responsable : Benoît Robin  
Réalisation : Monique Jacquin  
Louyot S.A. - Paris  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014 - ISSN n°1145-1394

### Michel Husson

Crisea, Université de Picardie Jules Verne. Communication de Michel Husson sur « les discours hétérodoxes sur la crise » aux Journées d'études « Discours de la crise et crise du discours ». (Amiens, 5-6 décembre 2013)

### Antoine Math

Université Panthéon-Assas Paris II et Cersa-CNRS. Journée d'étude « La politique familiale en France aujourd'hui : spécificités et controverses ». Communication d'Antoine Math « Qui doit financer la politique familiale ? » (Paris, 4 octobre 2013)

Centre d'études de l'emploi. Journée d'étude « RSA ». Intervention d'Antoine Math « La réforme RSA et les étrangers ». (Noisy le Grand, 8 octobre 2013)

Université Paris I, Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST). Stage de formation CGT-FO sur les politiques d'immigration. Intervention d'Antoine Math sur « Le droit à la protection sociale des étrangers : les points clé ». (Bourg la Reine, 4 décembre 2013)

### Jean-Marie Pernot

UD CGT Gironde. Participation de Jean-Marie Pernot à une table ronde sur « Avenir et enjeux du syndicalisme ». (Bordeaux, 11 octobre 2013)

Université Laval, ARUC. Séminaire « L'avantage du dialogue social ? ». Communication de Jean-Marie Pernot « Dialogue social et négociation collective en France, une somme de paradoxes ». (Québec, 18 octobre 2013)

UQAM (Université du Québec à Montréal). Conférence avec chercheurs et étudiants. Communication de Jean-Marie Pernot « Agir internationalement – Les fondements de l'internationalisme du mouvement syndical ». (Montréal, 24 octobre 2013)

ESAV (École supérieure de l'audiovisuel – Université Toulouse le Mirail). Deuxième festival « travail et cinéma ». Communication de Jean-Marie Pernot sur « les conflits sociaux et leurs représentations ». (Toulouse, 21 novembre 2013)

Ligue des droits de l'homme. Université d'automne. Communication de Jean-Marie Pernot « Europe, cohésion et solidarité, si les citoyens s'en mêlent ». (Paris, 23 novembre 2013)

Omnes (Air France). Séminaire sur le syndicalisme contemporain. Communication de Jean-Marie Pernot sur « les enjeux du syndicalisme, l'évolution de la négociation collective ». (Roissy, 26 novembre 2013)

Observatoire de la discrimination et de la répression syndicale. Animation par Jean-Marie Pernot de la table ronde intersyndicale. (Paris, 27 novembre 2013)

CESE, section du travail, audition de Jean-Marie Pernot dans le cadre d'une saisine sur dialogue social, négociation collective, représentativité syndicale et patronale. (Paris, 11 décembre 2013)

### Udo Rehfeldt

Université Laval, ARUC. Séminaire « L'avantage du dialogue social ? ». Communication de Udo Rehfeldt « Le modèle allemand : Réactivation du partenariat social dans la crise ». (Québec, 18 octobre 2013)

Université Rennes-2, ISSTO. Stage « Restructuration, sécurisation de l'emploi et ruptures du contrat de travail ». Intervention de Udo Rehfeldt « Décentralisation de la négociation collective et gestion de l'emploi en temps de crise: comparaison Allemagne-Italie-Espagne ». (Rennes, 7-8 novembre 2013).

La Fabrique de l'Industrie. Groupe de travail sur les administrateurs salariés. Audition d'Udo Rehfeldt sur la participation aux conseils d'administration/surveillance en Allemagne et en Europe. (Paris, 18 novembre 2013)

Université de Teramo (Italie). Séminaire « La négociation transnationale ». Communication de Udo Rehfeldt « Les accords d'entreprise transnationaux sur les restructurations ». (Teramo, 21 novembre 2013)

CGT - Espace Europe. Stage syndical sur l'Europe. Intervention d'Udo Rehfeldt sur les comités d'entreprise européens. (Courcelles, 26 novembre 2013)

Conseil économique et social de Grèce et LaSaire. Séminaire « La crise actuelle en Europe bouscule en profondeur les relations industrielles ». Intervention de Udo Rehfeldt « La démocratie sociale dans les pays européens à l'épreuve de la crise ». (Athènes, 29 novembre 2013)

### Catherine Sauviat

ISSTO. Communication de Catherine Sauviat « La question de la compétitivité en Europe ». (Rennes, 3 octobre 2013)

### Estelle Sommeiller

Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), Office for Regional Cooperation in Asia, & the Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies (AIAS). The 5th Asian-European Labour Forum (AELF), «Reducing Social Inequalities through Comprehensive Social Security Systems». Presentation by Estelle Sommeiller of a book chapter, by Husson M., Sommeiller E., Vincent C. «Minimum Wage, Collective Bargaining & Economic Development in France». (Amsterdam, 4-6 September 2013)

The Network for European Social Policy Analysis (ESPAnet) - Italian Association. Sixième Conférence annuelle « Italie, Europe : Intégration sociale et intégration politique ». Université de Calabre. Présentation par Estelle Sommeiller de résultats préliminaires « Labour-market and poverty growth in Southern Europe, late 2000s ». (Rende, 19-21 Septembre 2013)

L'IRES soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Ces travaux sont menés sous leur responsabilité, mais les résultats de ces recherches sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux remis à l'IRES dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois, qu'il est possible de retrouver sur [www.ires.fr](http://www.ires.fr).



## Le secteur du bâtiment durable : vers de nouveaux rapports entre les acteurs de l'acte de construire ?

Hubert Amarillo (Lest)

Le bâtiment est un secteur divisé et hiérarchisé, séparant maîtrise d'ouvrage (MO) et maîtrise d'œuvre (MOE), bureaux d'études, entreprises de construction et sous-traitants, etc. L'hypothèse centrale de cette recherche est que l'innovation se fonde au contraire sur la coopération entre les acteurs. La coopération se révèle essentielle pour échanger et diffuser les connaissances. Dès lors, le développement du bâtiment dit « durable », innovation majeure, appelle des relations plus étroites et régulières entre des intervenants travaillant de manière séparée. A partir d'une enquête menée dans un pôle d'innovation du bâtiment renommé « POLEBAT », cette recherche tente de savoir si le passage d'une construction classique à un bâtiment durable s'accompagne effectivement d'une meilleure coopération entre acteurs.

POLEBAT fonctionne bien sur la base d'une dynamique d'apprentissage collectif et de méthodes coopératives : élaboration participative d'un référentiel de construction, accompagnement des projets. Ce pôle modifie le contenu des métiers. Ainsi, la profession d'architecte s'éloigne d'une figure artistique pour rejoindre davantage celle d'un chef d'équipe et d'un coordonnateur de travaux. La maîtrise d'ouvrage connaît un renforcement de la fonction de contrôle en amont des programmes, et s'entoure de plus en plus de spécialistes de la qualité environnementale. De même, bureaux de contrôle et MO se rapprochent, les premiers apportant aux seconds des conseils de prévention plutôt qu'une sanction *a posteriori*. Mais, la « maîtrise d'usage », c'est-à-dire les habi-

tants qui utiliseront les bâtiments, est encore trop peu prise en compte dans les projets.

Pour autant, la coopération et le déclioisonnement des fonctions n'empêchent pas la reproduction de rapports de domination. Certes, les acteurs du « durable » refusent la sous-traitance en cascade et restent vigilants sur le recours à des formes d'emploi trop précaires. Ils tentent de limiter les rapports de force exercés par la MO sur la MOE. Mais, les multiples formes de flexibilité de l'emploi et des activités pèsent sur les chances de réussite du bâtiment durable.

En outre, ce pôle conduit pour l'instant à l'approfondissement d'un clivage entre le « monde social » du bâtiment durable et celui des artisans et professionnels du bâtiment classique. Il faudrait que les acteurs sortent d'une logique de réseau aux « liens forts », qui tend à enfermer les participants entre eux, pour l'ouvrir à de nouveaux liens sociaux, à de nouveaux acteurs jusque-là à l'écart du bâtiment durable. Les pouvoirs publics ont sans doute un rôle déterminant à jouer pour élargir l'expérience menée par POLEBAT.



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Les pratiques syndicales face aux discriminations liées à l'origine

Alexandra Poli, Louis Braverman (EHESS-CNRS)

Erigée comme principe incontournable et régulièrement rappelée dans toute une série de textes, de dispositifs, de procédures, etc., la non-discrimination n'en reste pas moins fragile et en tout cas controversée dans ses traductions pratiques. Cette étude propose de mettre en évidence les modalités selon lesquelles les militants syndicaux, par leur jugement, leurs postures, leurs actions contri-

buent à façonner la problématique et les pratiques syndicales face aux situations de discrimination fondées sur l'origine. Comment se positionnent-ils par rapport à l'engagement contre ce type de discrimination ? Comment s'en saisissent-ils au sein de leurs pratiques ? Cette étude porte sur les modes d'appropriation du principe antidiscriminatoire à l'échelle du syndicat de la Cfdt. Il ne consiste pas à évaluer l'action syndicale en matière de lutte contre les discriminations mais à cerner de la manière la plus fine possible la portée de ce débat en se mettant au plus près des subjectivités d'acteurs. Quelle place la thématique antidiscriminatoire occupe-t-elle au sein des revendications syndicales ? Comment permet-elle aux individus de réclamer des droits et de modifier des situations sociales ? Dans un contexte marqué par la crise financière, comment les discours sur les inégalités s'organisent-ils ?

L'approche adoptée ici à consister à laisser les militants enquêtés dessiner leurs propres définitions et conceptions de ces enjeux. Le syndicat constitue un espace d'analyse au sein duquel se croisent, cohabitent et éventuellement s'opposent différents cadres de référence moraux, qui engagent des interprétations divergentes de l'exigence d'égalité opposables aux pratiques discriminatoires. Ce travail permet de poser une focale sur un critère, l'origine, autour duquel s'est fondée la définition du phénomène discriminatoire en France et qui a connu d'importantes transformations tant du point de vue des populations auxquelles il fait référence, que, de manière plus générale, de celui des débats qui le touchent directement comme ceux relatifs à la laïcité et à la place de l'islam dans la société française. Les conceptions militantes de l'action antidiscriminatoire s'inscrivent dans une dialectique entre d'un côté, une lutte globale contre toutes les formes de discriminations, et de l'autre, la focalisation sur un ou plusieurs critères. Ce large cadre interprétatif montre la puissance d'évocation du thème des discriminations et invite à y resituer les logiques d'action propres aux discriminations liées à l'origine. L'enquête s'est ainsi concen-

trée sur les processus de qualification de certaines inégalités de traitement en termes de discrimination ethno-raciale ou liée à l'origine et les pratiques syndicales qu'ils engagent. Sept types de pratiques syndicales sont analysés.



### L'intérim : évolutions et syndicalisation

*Rachid Belkacem, Christophe Nosbonne (Université de Lorraine) - Cathel Kornig (Lest) - François Michon (CNRS)*

Ce rapport a pour objet l'emploi intérimaire en France, ses obstacles, ses freins et les enjeux de la syndicalisation des intérimaires. Le rapport analyse les liens qu'il est possible d'observer entre la sous-syndicalisation des intérimaires et la précarité du travail, l'impact de cette sous-syndicalisation sur la représentation collective de ces travailleurs et ses effets sur leurs conditions de travail et sur la formation dont ils peuvent bénéficier. Mais si l'intérim ne concerne encore qu'une minorité de salariés en France, il est néanmoins emblématique des mutations socioéconomiques en cours depuis quelques décennies. L'entreprise intégrée (un seul site, un seul employeur) recule au profit de l'entreprise-distribuée (plusieurs sites, plusieurs employeurs). L'émiettement des collectifs de travail s'accroît et les modalités de l'action syndicale s'en trouvent bousculées. C'est dire que si l'étude porte sur le seul intérim, les questions et analyses présentées s'étendent à l'occasion au-delà : aux autres formes d'externalisation du travail que le contrat d'intérim ; aux autres services aux entreprises que le service de main-d'œuvre qu'assure le

secteur de l'intérim.

L'étude est organisée autour de deux principaux axes d'investigation.

Le premier axe est un état des connaissances générales sur l'intérim. Plus qualitatif, le second axe s'intéresse aux raisons de la sous-syndicalisation des salariés intérimaires tant en termes d'offre syndicale et d'enjeu pour les syndicats que de difficultés pratiques pour les intérimaires et les syndicats. Les discours recueillis décrivent assez bien ce vers quoi les syndicats pourraient s'orienter pour relever les défis qu'ils affrontent. L'enquête exploratoire suggère quelques pistes de réflexion.



### Des cadres et de la RSE : perceptions, représentations et pratiques

*Cécile Charlap – Université de Strasbourg*

Dans le contexte français, la RSE a connu un large développement au cours des années 2000. Cette problématique occupe aujourd'hui une place majeure, tant en termes de discours d'entreprises, que de réflexions et d'actions de la société civile ainsi que de réglementation. Elle engage désormais la société dans son ensemble. Au-delà des discours, nous avons voulu interroger la RSE en pratique. Plus précisément, nous nous sommes penchés sur la manière dont les cadres en charge d'actions de RSE comprennent ce concept, les représentations qu'ils lui associent et les enjeux auxquels la mise en pratique de la RSE les confronte. Pour ce faire, nous avons mené des entretiens auprès d'une population de cadres en charge d'actions de RSE dans des

entreprises de tailles et de secteurs d'activité variés.

Les enseignements de cette recherche recouvrent trois champs : tout d'abord, le champ de la compréhension et de la conception de la RSE par les cadres ; ensuite, celui des mécanismes d'intégration d'actions de RSE ; enfin, le champ des facteurs favorisant et entravant le déploiement d'actions de RSE au sein de l'entreprise.

Dans la première partie de l'étude, nous analysons la manière dont les cadres se sont familiarisés avec le concept de RSE, la perception qu'ils en ont et les représentations qu'ils lui associent. Deux types de conceptions de la RSE émergent au sein de notre échantillon. Ces conceptions renvoient aux finalités de l'entreprise, à sa place au sein du champ social et mettent en jeu des façons différentes d'endosser son rôle de cadre en charge d'actions de RSE.

La deuxième partie porte plus précisément sur l'expérience des cadres en matière de RSE. Nous présentons leurs actions selon leur modalité d'intégration à la stratégie globale de l'entreprise et dégageons les mécanismes de leur intégration, en termes d'acteurs, de temporalité et de réaction du point de vue organisationnel. Il apparaît que la mise en place d'actions de RSE met en jeu des questions de rapports de force et de légitimité au sein de l'entreprise.

Dans la dernière partie, enfin, nous mettons au jour les leviers et les freins au déploiement d'actions de RSE auxquels cadres se confrontent. L'entreprise, en tant qu'acteur majeur de la RSE, joue tout à la fois le rôle de levier et de frein au déploiement de la RSE. La réglementation et l'incitation apparaissent comme des leviers majeurs. Quant aux freins mis en exergue par les cadres, ils placent la question économique au cœur des enjeux actuels.

#### Pour se procurer ces travaux

**CFDT - Nora Setti** - 4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19 - Tel : 01.42.03.81.17 - [nsetti@cfdt.fr](mailto:nsetti@cfdt.fr)

**CFE-CGC - Justine Vincent** - 59/63, rue du Rocher 75008 Paris - Tel : 01.55.30.69.63 - [justine.vincent@cfecgc.fr](mailto:justine.vincent@cfecgc.fr)

**CFTC - Anthony Ratier** - 128 av. Jean Jaurès 93500 Pantin - Tel : 01.73.30.49.05 - [aratier@cfctc.fr](mailto:aratier@cfctc.fr)

**CGT - Fabrice Pruvost** - 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel : 01.55.82.81.50 - [f.pruvost@cgt.fr](mailto:f.pruvost@cgt.fr)

**CGT-FO - Sébastien Dupuch** - 141 av. du Maine 75680 Paris cedex 14 - Tel : 01.40.52.83.39 - [sdupuch@force-ouvriere.fr](mailto:sdupuch@force-ouvriere.fr)

**UNSA-Education - Samy Driss** - 87 bis, av. Georges Gosnat 94853 Ivry/Seine - Tel : 01.56.20.29.65 - [samy.driss@unsa-education.org](mailto:samy.driss@unsa-education.org)